

Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc



CONCERTS DE ROCK CELTIQUE ET IRLANDAIS

Festival Celtomania
Kervegan's et Awake Irish Trance
Vendredi 19 octobre
P. 10 20 h 30 / Espace Montluc



Théâtre musical improvisé
Soirée d'ouverture de saison
Samedi 6 octobre

P. 10



Citoyen(S)oldats
Lectures théâtralisées
Vendredi 9 novembre

P. 11



Dossier
Défi Familles zéro déchet :
le bilan

P. 6 et 7

3 questions à...

Solange RENELEAU
Adjointe à la Culture



1 Quel bilan faites-vous de la saison culturelle 2017/2018 ?

Avec plus de 1 250 spectateurs, le public est de plus en plus nombreux chaque année. Par exemple, la venue de Caroline VIGNEAUX, humoriste de renommée nationale, a été un franc succès. Au regard de la fréquentation, le public semble satisfait et apprécie la diversité et la qualité des prestations. Le bilan de la saison passée est très positif. Nous ne pouvons qu'être ravis de la saison 2017-2018.

2 Qu'en est-il des tarifs ?

Pouvoir accéder à la culture ou participer à un spectacle d'arts vivants est important. Aussi, il est essentiel de maintenir des tarifs accessibles pour tous. Nous proposons donc cette année une réduction de 2 € par place réservée à la Bibliothèque (hors tarif réduit) au plus tard une semaine avant l'évènement.

3 Que nous réserve la prochaine saison ?

Vous avez découvert l'agenda culturel dans vos boîtes aux lettres, je vous attends le samedi 6 octobre à l'Espace Montluc, à 20 h 30, pour la soirée d'ouverture de saison. Comme l'an passé, la programmation 2018/2019 reste très diversifiée et pour tous les publics : théâtre musical d'improvisation, concert, danse, humour, opéra, etc, animeront l'Espace Montluc.

De plus, à la Bibliothèque municipale, vous pourrez assister à une conférence sur les dangers d'internet, à des spectacles jeunes publics ainsi qu'à des échanges littéraires.

Je vous souhaite une excellente saison culturelle et vous invite à nous rejoindre pour passer de bons moments de divertissement.

Sommaire

3 Au quotidien
5 Expression des élus
5 Etat civil
5 A votre service

6 Dossier
Défi Familles zéro déchet : le bilan
Le camping de la Coletterie
La protection des données personnelles (RGPD)
10 A vos agendas
12 Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net

Point travaux

1 L'éclairage public urbain se modernise

Depuis fin juin/début juillet, la commune réalise, en lien avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Loire Atlantique (SYDELA), un Schéma Directeur d'Aménagement de la Lumière. Celui-ci a pour objectif de déterminer les grandes orientations en terme d'éclairage public urbain. Le but étant de contrôler et d'anticiper les besoins en lumière pour l'adapter aux différents enjeux de la « ville de demain » : économies d'énergies, sécurité, confort, attractivité et mise en valeur du patrimoine communal.

Le bureau d'étude missionné va réaliser un état des lieux des éclairages publics existants pour classer les voies de la commune (primaires : routes départementales, secondaires : axes en lien avec les routes départementales, tertiaires : zones résidentielles et lotissements) afin de déterminer des orientations. Au terme de cet état des lieux, un plan d'actions sera proposé et comprendra des recommandations telles que :

- le remplacement de matériel,
- la définition d'ambiances d'éclairage,
- le niveau d'éclairage (puissance en fonction des zones),
- la réduction voir l'extinction de certains éclairages en fonction des horaires et de la classification des voies.

Ces différentes propositions feront l'objet d'une concertation avec les habitants.



2 Un hall d'accueil pour le Complexe sportif de la Guerche

Afin de proposer une entrée commune aux différentes salles destinées à la pratique du sport au Complexe sportif de la Guerche, la municipalité a engagé courant 2018 une réflexion sur la construction d'un hall d'entrée entre les salles de la Loire, du Marais et du Judo Gym. Les trois bâtiments ayant été construits à diverses périodes, ce hall d'environ 150 m² permettra notamment de donner une identité contemporaine au Complexe sportif et de faire le lien entre les différentes salles dont les entrées sont aujourd'hui distinctes.

Ouvert sur l'espace public et accessible depuis le parking, il offrira une vue sur l'intérieur des salles où se dérouleront les activités. Voulu comme un véritable espace convivial, il permettra d'accueillir jusqu'à deux associations en même temps, avec un espace bar. Une réorganisation des sanitaires et des espaces de stockage sera également à prévoir. Les études de diagnostic et d'esquisses sont en cours depuis début septembre. Celles-ci permettront de répondre aux besoins futurs du Complexe sportif de la Guerche. Un avant projet devrait être proposé fin octobre à la municipalité pour une réalisation des travaux courant 2019.



Le maître d'œuvre tiendra compte de l'occupation des salles par les associations pour limiter les désagréments sur les activités sportives durant la période des travaux. L'accès au parking sera également maintenu.

Le montant prévisionnel des travaux est de 590 000 € hors taxes.

Brèves

Des conseils pour exploiter et préserver les haies



Courant juin, la Préfecture de Loire Atlantique en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, a édité un guide pratique réglementaire de la haie bocagère. Ce guide propose aux propriétaires ruraux, agriculteurs, etc, une vision pédagogique des diverses réglementations applicables et quelques bonnes pratiques concernant l'entretien et la gestion des haies champêtres et bocagères.

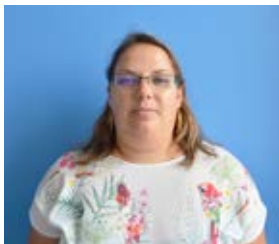
Le document est disponible en version numérique sur le site de la Mairie ou en version papier auprès des Services Techniques.



Infos municipales

Une nouvelle Coordinatrice de la vie scolaire

Myriam LE CORRE a rejoint l'équipe des agents municipaux depuis le 30 août. Elle a pour mission d'organiser le temps extra-scolaire sur la pause méridienne et de coordonner les agents intervenant sur ce temps à l'école publique de la Guerche (personnel de cantine, ATSEM, agents d'animation, transports scolaires, entretien de l'école, restaurant scolaire).



Titulaire d'un BAFD, Myriam a l'habitude de s'occuper des enfants puisqu'elle a été coordinatrice des Temps d'Activités Périscolaire sur Bouée mais aussi directrice du Centre de loisirs de Malville pendant l'été.

La commune a désormais en charge d'accompagner les enfants pendant le temps du midi. Depuis la rentrée, les animations qui ont lieu sur le temps de la pause méridienne sont maintenues avec une équipe d'animateurs spécifiques. En revanche, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont supprimés.

Enquête publique au Pré Cottereau

Une enquête publique pour l'aliénation d'une partie du chemin rural n°154 situé au Pré Cottereau aura lieu du jeudi 4 au vendredi 19 octobre. Le commissaire enquêteur M. NORIE, assurera ces permanences :



- jeudi 4 octobre de 14 h à 17 h
- mardi 9 octobre de 9 h à 12 h
- vendredi 19 octobre de 14 h à 17 h

Si vous avez des remarques à adresser au commissaire enquêteur, vous pouvez lui transmettre un courrier en Mairie ou venir compléter le registre qui sera à votre disposition pendant toute la durée de l'enquête.

Contact : Mairie – Service technique
02 40 86 96 36

Centenaire de la fin de la Guerre 14/18 : appel aux Stéphanois

A l'occasion du centenaire de la fin de la Grande Guerre, la Mairie organise une exposition. Afin d'y apporter une tonalité locale, les personnes possédant des documents ou objets de cette période sont invitées à contacter le service Communication-Culture avant le 15 octobre. Les objets seront ensuite exposés du 17 au 23 novembre.



Contact : Service Communication-Culture
Mairie de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 96 37 / communication@st-etienne-montluc.net

Permanence du CAUE 44

Le CAUE 44 est une association dispensant des conseils gratuits aux personnes qui désirent construire, agrandir ou réhabiliter un logement. Des permanences ont lieu le 2^e mercredi de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h 30, aux Services Techniques de la commune. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone. Lors de votre rendez-vous, pensez à apporter un maximum de documents (plan, PLU, photos, croquis, etc.), les conseils de l'architecte n'en seront que plus précis.



Contact : Communauté de Communes Estuaire et Sillon
02 40 56 81 03

Un spectacle proposé aux seniors dans le cadre de la semaine bleue.

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon, en partenariat avec le CLIC du Pays de Pontchâteau et les CCAS des 11 communes de l'intercommunalité organise un spectacle «Madame Reinette», le mardi 23 octobre à 14 h 30, salle équinoxe à Savenay. Cette pièce de théâtre sera suivie d'un débat sur la prévention des chutes chez les seniors et d'un goûter.



Places limitées et réservées aux Stéphanois de plus de 60 ans. Entrée gratuite sur inscription avant le 12 octobre.

Contact : CCAS de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 99 17 / ccas@st-etienne-montluc.net

Nouveaux sur la commune

Pauline JOUEN, masseur-kinésithérapeute

Depuis le 3 septembre, Pauline JOUEN, masseur-kinésithérapeute diplômée d'Etat, dispense des soins uniquement à votre domicile, sur prescription. Rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h. La prise de rendez-vous se fait par téléphone.



Contact : Pauline JOUEN
06 70 44 45 59

Nouvelle salle de sport

A partir du 1^{er} octobre, la salle Sport Inside vous accueille au 1 rue du Communeau. Venez faire un essai gratuit sur toutes les activités proposées : cardio, musculation, cours collectifs... Accès à volonté 7 jours sur 7 de 6 h à 23 h.



Le nombre de places de parking étant limité devant la salle, merci de privilégier le stationnement au parking du Manoir.

Contact : Romaric
06 99 82 51 70

Construisons l'avenir
pour Saint Etienne de Montluc

L'EUROPE

Les prochaines élections européennes auront lieu le 26 mai 2019 ; nous pouvons nous demander à quoi va servir ce scrutin, au moment où les français se questionnent déjà sur la politique intérieure (emploi, services à la population...).

Sans revenir sur les questions d'immigration légitimement médiatisées cet été, l'Europe a pour objectifs de « sauvegarder la paix, rechercher l'unité politique, assurer le progrès économique et social par la création d'un marché intérieur européen et le renforcement de la cohésion sociale » ; belle ambition !

En attendant de vous prononcer dans les urnes, une consultation citoyenne a lieu jusqu'au 31 octobre 2018, vous permettant de vous prononcer en 10 minutes sur l'avenir de l'union européenne, en vous connectant sur le lien suivant : www.quelleestvotreurope.fr.

A notre niveau, nous défendrons une Europe plus sociale ET compétitive économiquement, soucieuse des droits fondamentaux des hommes et des femmes présents sur son périmètre et ce d'où qu'ils viennent, capable d'assurer la sécurité des européens et de défendre les droits de l'homme dans le monde.



Cécile
SANZ



Micheline
CHARPENTIER



Pascal
BODET

Saint-Etienne Solidarité Ecologie

LA RÉSILIENCE TERRITORIALE OU COMMENT S'ADAPTER LOCALEMENT AUX RISQUES ET AUX ENJEUX GLOBAUX DES ANNÉES À VENIR

Alors que St Étienne finalise son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), il est essentiel de réfléchir, de prévoir et surtout d'anticiper notre organisation face à la survenue d'événements extrêmes, par nature imprévisibles.

La résilience territoriale est la capacité des personnes, communautés, institutions, entreprises et systèmes au sein d'un territoire à survivre, s'adapter et se développer quels que soient les types d'événements chroniques et de crises aiguës qu'ils subissent.

Une ville résiliente :

- encourage le lien social et la solidarité
- continue malgré tout à s'adapter au réchauffement climatique en agissant localement
- partage sa connaissance et agit de manière concertée (en créant de nouveaux liens entre mobilité, énergie, emploi, alimentation...).

Pensons cet avenir possible et travaillons-y ensemble !

Vos commentaires / vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr



Judith
LERAY



Michel
QUIRION

Etat Civil



FÉLICITATIONS À...

- 28 juillet Olivier PIVETEAU
et Nicola TAYLOR
4 août Didier WACK
et Geneviève BOROWCZYK
18 août Raphaël VAILLANT
et Justine BERNARD
1er sept Brice MACOUIN et
Florence CHEMIN

BIENVENUE À...

- 29 juin Laya SWEID
10 juillet Léandre DUGAST
12 juillet Léa MAILLARD
17 juillet Lenny HAMON
4 août Azilys GABORIT
4 août Nawress BADDI
4 août Nathaël LE JANNE
6 août Juliette PRODHOMÉ
10 août Louise ROBIC
12 août Lya NICOLEAU
17 août Axel GUILLOUZO
20 août Maddy THÉRIOT

IL NOUS ONT QUITTÉ...

- 11 juillet Lucienne SIMON
Épouse Boullery,
81 ans
3 août Monique LEFEUVRE
Épouse Meschia,
88 ans

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques

>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Numéros pratiques

Espace Jeunes

>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils

>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)

>> 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire

>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie

>> 02 40 86 91 95

Centre Médico-Social

>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale)
>> 02 40 85 96 22 (nourrissons)

Emploi local

Espace emploi

>> 02 40 56 80 85

Mission locale

>> 02 40 56 81 03

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00

Permanences en Mairie

SOLIHA

Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence le mercredi
>> 02 40 42 61 93

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Infirmières

Cabinet médical

>> 02 40 85 91 65

Cabinet infirmier

29 et 30 septembre : Mme RAUCOURT
>> 06 01 01 22 72

6 et 7 octobre : Mme MABIT

>> 06 71 08 43 19

13 et 14 octobre : Mme GUIBERT

>> 02 40 86 95 35

20 et 21 octobre : Mme RAUCOURT

>> 06 01 01 22 72

27 et 28 octobre : Mme MABIT

>> 06 71 08 43 19

Numéros d'urgence

Médecin de garde

>> 116 117

Urgence médicale

>> 15

Pharmacie de garde

>> 32 37

Pompiers

>> 18

Gendarmerie

>> 17

Urgences cardiaque

Défibrillateurs

- Complexe sportif de la guerche
- Pharmacie (Super U)

Une ville durable

Défi Familles zéro déchet : une première édition réussie !

Très sensible au développement durable et aux enjeux environnementaux, la municipalité a lancé son 1^{er} défi Familles zéro déchet en début d'année.

Son but ? Sensibiliser les Stéphanois à la réduction de leurs déchets.

Cinq familles ont répondu présentes. Pendant 4 mois, des ateliers et des conseils pratiques leur ont été proposés. Le défi s'est clôturé début juillet, et le bilan est plus que positif !



La réduction des déchets, un enjeu d'actualité

Depuis plusieurs années, les défis zéro déchet, zéro gaspillage se multiplient en France. Bien souvent organisés par des collectivités ou des associations, ils répondent au besoin de mieux contrôler notre production de déchets pour limiter les effets sur notre planète (pollution de l'environnement, dégradations écologiques, blessures causées à la faune sauvage...). Ces défis se traduisent par des ateliers pratiques, visites, conseils afin de réduire sa quantité de déchets.

Un défi lancé dans le cadre de l'Agenda 21

C'est dans le cadre de son Agenda 21 local que la municipalité a souhaité initier ce défi sur la commune. Cette problématique s'insère dans l'Acte II voté par le Conseil Municipal le 1^{er} juin 2017, et dont le premier axe développe un plan d'actions autour de la production et de la consommation responsables. Après avoir lancé un appel à candidatures fin 2017, 5 foyers de compositions différentes se sont portés volontaires pour cette 1^{ère} édition, avec l'objectif de réduire leur production de déchets d'au moins 10% à la fin du défi.



4 mois pour relever le défi

Entre mars et juillet, les foyers participant ont pesé leurs déchets toutes les semaines. Ils ont également été invités à suivre différents ateliers. Une rencontre avec Claire POIRIER, spécialiste de ce mode de vie, un atelier de compostage et une visite de l'usine de traitement des déchets *Arc-en-ciel* à Couëron ont ainsi été organisés. Ces différentes rencontres leur ont permis d'échanger sur leurs pratiques et de découvrir des méthodes et astuces pour réduire leur quantité de déchets.

Une première édition encourageante

Après 4 mois de défi, dont 1 mois témoin et 3 mois de mise en pratique, les différentes données collectées tout au long de cette période démontrent un changement de la répartition des déchets, avec une baisse globale, notamment concernant la poubelle grise au profit du compost et du verre. Les foyers participants ont ainsi réduit leurs déchets en moyenne de 24,2 % (tous déchets confondus), ou de moitié juste pour la poubelle grise.

Vous aussi relevez le défi !

Ce bilan très positif amène la municipalité à mettre en place une 2^e édition du défi *Familles zéro déchet* qui débutera début 2019. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester auprès du service Développement durable pour plus d'informations et s'inscrire avant le vendredi 30 novembre.



developpementdurable@st-etienne-montluc.net
02 40 86 80 26

Un bilan positif pour les familles qui souhaitent continuer leurs démarches

Face aux nouveaux modes de consommation qui émergent, les 5 familles participantes étaient déjà plus ou moins sensibilisées à ces problématiques dans l'ensemble. Participer à ce défi était donc pour elles une façon d'être accompagnées pour réduire leur production de déchets et avoir des conseils.

Un mode de vie plus respectueux de l'environnement

Pour la famille DEGRÉ, « notre mode de vie actuel incite à aller au plus pratique et donc à produire plus de déchets ». La mise en place de petites actions peut avoir un impact important sur notre environnement. Si le mode de vie *zéro déchet* demande une certaine organisation et quelques investissements au début, il n'est finalement pas si difficile à mettre en place. C'est ce qu'ont constaté les familles participantes, le plus difficile étant « de prendre de nouveaux réflexes, notamment en pensant à apporter ses contenants lors des courses ».

Pour Laurence Colas, « cette manière de consommer permet non seulement de faire attention à sa quantité de déchets, mais également à la qualité des produits achetés ». Concernant les a priori sur le coût, Marie PERRAIN et Catherine LONGLET sont persuadées de faire également des économies : « il est possible de trouver un équilibre entre certains produits qui reviennent plus cher et d'autres qui reviennent moins cher ». Les quantités sont également souvent plus importantes lors de l'achat en vrac par exemple et certains achats sont pour le long terme (yaourtière, compost...), ce qui offre un coût de revient plus intéressant.

De nouveaux objectifs pour les familles

Les participants envisagent de continuer leur engagement. Ils souhaiteraient d'ailleurs aller plus loin dans ce qu'ils ont déjà engagé. Pour certains, les prochaines étapes seront de :

- Fabriquer des produits maison (yaourts, produits ménagers et d'hygiène, éponges tawashi...);
- Se débarrasser des choses superflues et les amener dans des recycleries ou autres associations;
- Convaincre au moins une personne de se lancer dans ce mode de vie.



Tous les participants au défi recommandent ce mode de vie qui demande des efforts simples, où chacun peut s'investir progressivement et faire des actions différentes à son échelle. Elles regrettent néanmoins « le manque de structures d'accompagnement et les freins qui existent pour généraliser cette tendance (industriels, packaging et marketing des produits qui incitent à l'achat...) ».

Félicitations et merci aux familles participantes qui ont brillamment relevé le défi et démontré qu'une autre façon de consommer est possible.

Quelques conseils pour débiter

Pour celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre cette démarche : tout d'abord, il faut être prêt à changer au moins quelques habitudes pour se lancer. Ensuite, il peut être utile d'identifier ses déchets pour savoir où agir. Enfin, il faut oser se lancer !

Pour cela, il convient de suivre quelques réflexes et conseils :

- Installer un autocollant stop-pub sur sa boîte aux lettres ;
- Prévoir un équipement adéquat : boîtes de conservations, sacs réutilisables, boîtes à œufs, sac à pain, bouteilles en verre, yaourtière, compost, etc ;
- Refuser systématiquement les sacs et autres emballages en ayant toujours ses propres contenants ;
- Limiter les produits emballés (surtout le suremballage) et utiliser ses propres contenants pour les courses ;
- Privilégier les courses en vrac ;
- Ne plus acheter de bouteilles d'eau en plastique et privilégier de l'eau du robinet ;
- Bien trier ses déchets : tri sélectif, bouchons, piles, cartouches d'encre, etc ;
- Réutiliser, recycler ce que l'on peut et privilégier les achats d'occasion quand cela est possible ;
- Remplacer le gel douche par du savon ;
- Réduire la taille de sa poubelle grise pour inciter à réduire ses déchets.

Quelques références pour aller plus loin :

- Auteurs : Béa JOHNSON et Jérémie PICHON
- Blog de Claire POIRIER : www.sakaide.fr

Une ville où bien vivre

Le camping de la Coletterie : un havre de tranquillité entre Nantes et la côte Atlantique

Créé en 1982, avec le concours d'EDF, le camping de Saint Etienne de Montluc est l'un des rares établissements à demeurer municipal à ce jour. Les estivants qui y séjournent à la belle saison l'apprécient pour sa simplicité, son confort et sa tranquillité.



Un camping bien équipé et attractif

Le camping de 53 emplacements tourisme classés grand confort se compose d'une aire d'accueil pour les camping-cars, d'un espace engazonné réservé aux tentes, d'équipements ménagers et de sanitaires récents adaptés aux personnes à mobilité réduite, d'une aire de jeux pour les plus jeunes et d'un espace détente avec barbecue et tables. Sa proximité avec le centre-bourg et les commerces de Saint Etienne de Montluc demeure un atout pour les personnes souhaitant bénéficier de tous les services du quotidien.

Il demeure l'un des 15 établissements encore en gestion municipale en Loire-Atlantique, d'où ses tarifs assez bas au regard des autres campings.



Un brin de verdure idéalement situé

A seulement 20 minutes de Nantes par la route ou par le train et à une demi-heure de la mer, le camping trois étoiles de la Coletterie bénéficie d'une situation idéale pour découvrir l'Estuaire de la Loire et la côte Atlantique.

Situé dans une ancienne carrière, dans un écrin de verdure de 3 hectares, le site est très apprécié. Il attire chaque année une clientèle très variée. Durant les mois de juillet et août, le camping a enregistré un peu plus de 380 réservations, dont une majorité de personnes de passage : randonneurs ou vététistes parcourant les bords de Loire, des vacanciers étrangers explorant la région, mais aussi quelques familles effectuant de plus longs séjours.

Des estivants séduits par la tranquillité du camping

Sébastien ROBERT est un habitué des lieux. Régulièrement en déplacement professionnel, il a élu domicile avec sa caravane, une partie de l'année à Saint Etienne de Montluc. Cet été, il a choisi d'y revenir pour les vacances avec sa famille. « Le site est très agréable, très calme et bien desservi par les commerces. Les personnes qui viennent sont très respectueuses et la cohabitation se passe généralement très bien entre les vacanciers de passage et les personnes séjournant plus longtemps ».

Marti TORRET et Elisabeth VILA sont très satisfaits de la propreté du site, son prix et sa quiétude. Ce couple d'espagnols a découvert le camping par hasard mais espère y revenir lors de son prochain passage en Bretagne.

Jean et Lucette CORCUFF viennent depuis 5 ans passer 10 jours au camping. Originaires de la région, ils en profitent pour passer du temps avec leur famille. Pour eux le site est idéal « il est très bien placé, très bien tenu, calme. On y dort très bien et l'accueil est toujours très agréable ».



Un camping qui fonctionne toute l'année

Durant l'hiver, le camping héberge en majorité une clientèle professionnelle en séjours de courte durée sur des chantiers situés au nord de l'Estuaire de la Loire.

Laurent MAILLARD est gestionnaire du camping depuis 11 ans. Il est en charge de l'accueil, de la régie et de l'entretien du site. Selon lui « il faut être un peu multifonctions car il y a toujours du bricolage à faire. Et même si, avec la gestion différenciée des espaces verts, la nature reprend un peu ses droits, en période de pousse, priorité à la taille des haies et à la tonte des pelouses. Entre les renseignements à donner et les formalités à accomplir, l'écoute fait aussi partie de mes fonctions. C'est une relation souvent enrichissante, avec un public qui vient de l'hexagone mais aussi de l'étranger ».

Protection des données personnelles : mise en application de la réglementation européenne



Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (ou RGPD), adopté par l'Union Européenne, est entré en application. En tant que collectivité territoriale, la Commune de Saint Etienne de Montluc est pleinement concernée par ce règlement et a engagé les démarches pour se mettre en conformité avec ses obligations. Grâce au travail d'une stagiaire, étudiante en Master de droit, la Commune a notamment recensé les fichiers de données personnelles afin d'obtenir une vision d'ensemble des traitements de données, de minimiser la collecte et d'offrir toutes les garanties aux usagers des services municipaux Stéphanois.

Qu'est-ce que les données à caractère personnel ?

Par données personnelles ou données à caractère personnel, on entend toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable par référence à un identifiant comme un nom, un numéro d'identification ou des données de localisation.

Cependant, la collecte de données à caractère personnel ouvre des opportunités en terme de fichage, de stockage, et d'usage de ces derniers, ce qui nécessite un encadrement juridique. Les nouveaux services numériques, pour qu'ils créent de la confiance auprès des administrés, doivent donc répondre aux exigences de protection des données à caractère personnel établies par le Règlement européen sur la protection des données (RGPD) et la dernière modification de la loi Informatique, Fichiers et Libertés.

Mise en application du RGPD sur la commune

La ville de Saint Etienne de Montluc est pleinement concernée par ces dispositions puisqu'elle réalise une soixantaine de traitements de données à caractère personnel dans le cadre de ses missions de service public. Ainsi, la commune s'est engagée à respecter une politique de protection des données personnelles notamment par l'élaboration d'une Charte de protection et d'un registre des activités de traitement des données personnelles. A ce titre, la ville veille à informer toute personne qui en fait la demande, de l'existence de données à caractère personnel qui la concerne, de l'usage qui en est fait et de ses droits de rectification ou de suppression.

Dans ce cadre, des procédures ont été définies au sein des services municipaux afin que les Stéphanois puissent exercer leurs droits d'accès, de rectification ou de suppression, si ces derniers désirent connaître les informations que la ville détient sur eux.

Comment exercer mes droits ?

Les articles 15, 16 et 17 du RGPD permettent d'exercer vos droits sur vos données.

Vous disposez dans un premier temps d'un droit d'accès, vous avez le droit de prendre connaissance de toute information vous concernant figurant dans un fichier informatisé ou un document « papier » géré par la ville. Vous pouvez ainsi obtenir une copie de l'ensemble de ces données.

Puis dans un second temps vous disposez d'un droit de rectification ou d'un droit à l'effacement dit « droit à l'oubli ». Vous pouvez demander que soit rectifiée, complétée, mise à jour ou effacée toute information vous concernant figurant dans un fichier informatisé ou un document papier géré par la ville. Vous pouvez ensuite obtenir une copie de l'enregistrement ainsi modifié. Cependant, le droit à l'effacement ne s'applique pas à tous les traitements de données.

Pour exercer vos droits, il vous suffit de vous rendre :

- sur place, en Mairie, en vous adressant à l'accueil, au service Administration Générale, les formulaires « Droit d'accès » ou « Droit de rectification ou de suppression » vous seront délivrés.
- sur le site Internet de la ville, les formulaires « Droit d'accès » et « Droit de rectification ou de suppression » sont disponibles dans l'onglet « La protection des données personnelles ».

Attention, vous devez impérativement présenter une pièce d'identité lors de vos différentes demandes. Cette précaution évite qu'une autre personne puisse accéder aux informations vous concernant à votre insu.

Après avoir complété le formulaire, vous recevrez un récépissé daté et signé. La ville dispose d'un délai légal de 1 mois à réception de votre demande pour vous répondre.



Événements à venir !

SAMEDI 6 OCTOBRE

VENTE DE LIVRES

9 h 30 à 12 h, salle des Loisirs

Bourse aux livres d'occasion, issus du fonds documentaire de la Bibliothèque municipale.

Entrée libre

Organisation : Bibliothèque



Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net



SOIRÉE D'OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE THÉÂTRE MUSICAL IMPROVISÉ

20 h 30, Espace Montluc

Une parenthèse musicale éphémère et totalement improvisée. Partez de rien. Rassemblez comédiens, chanteurs et musiciens sur scène. Observez les notes, les images, les mouvements et les mots prendre forme. Laissez-les s'incarner, jouer, chanter, fredonner, danser sous vos yeux, de nos bouches à vos oreilles, des histoires vont naître. Une présentation en images de la saison culturelle sera proposée en début de soirée.



Tarifs : 6 € sur place / 4 € en prévente* à la Bibliothèque municipale. Renseignements et prévente : Bibliothèque (02 40 86 97 35) ou sur www.francebillet.com et dans les points billetterie de ses distributeurs.

* le prix prévente s'applique jusqu'au 29 septembre 2018

Organisation : Mairie



Mairie de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 80 26

MERCREDI 10 OCTOBRE

CONFÉRENCE : FAVORISER L'ESTIME ET LA CONFIANCE EN SOI DES ENFANTS

20 h, salle des Loisirs

Conférence animée par Agnès Dutheil suivie de 30 minutes de questions réponses. Qu'est-ce que la confiance en soi ? Comment se construit-elle ? Mais aussi, ce qui tue la confiance... Un peu de neurosciences et d'éducation bienveillante. Et neuf outils pour aider un enfant à développer sa confiance en lui !

Tarif : 3 € sur place • Ouverture de la salle à 19 h 30.

Organisation : Les Petits Guerchois



lespetitsguerchois@gmail.com



SAMEDI 13 OCTOBRE

RENTÉE LITTÉRAIRE

9 h 30, Bibliothèque municipale

Présentation d'une sélection de romans de la rentrée littéraire par une libraire de chez Coiffard. Qu'il s'agisse d'un roman français, étranger ou d'un premier roman, vous trouverez forcément votre bonheur !

Public adulte / Animation gratuite ouverte à tous.

Organisation : Bibliothèque



Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net



MERCREDI 17 OCTOBRE

CONSEIL MUNICIPAL

20 h 30, salle du Conseil

Une séance ouverte au public aura lieu le mercredi 17 octobre.

L'ordre du jour est disponible sur le site de la Mairie quelques jours avant l'événement.



Mairie de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 80 26



JEUDI 18 OCTOBRE

SPECTACLE LOLY BULLE, BRICO'COMPTINES

Théâtre d'objets et chansons

11 h, Bibliothèque municipale

Voyage animé à travers 4 albums jeunesse. Marionnettes et doudous s'animent dans un décor qui se révèle au fur et à mesure aux yeux des enfants. Les livres prennent vie, des personnages en surgissent et des pages deviennent décor... Ce spectacle plonge l'enfant dans un univers familier, une chambre avec ses livres, ses jeux et ses boîtes de rangement.

Par la Compagnie Autres rives Productions.

Jeune public de 18 mois à 3 ans / Durée : 30 min. Animation gratuite sur réservation dans la limite des places disponibles.

Organisation : Bibliothèque



Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net



VACANCES DE LA TOUSSAINT

LECTURES D'ALBUMS

Retrouvez les horaires et prochains rendez-vous sur le site internet de la Bibliothèque :

bibliotheque@st-etienne-montluc.net

Animation gratuite, sans réservation.

Organisation : Bibliothèque



Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net

VENDREDI 19 OCTOBRE

CELTOMANIA

20 h 30, Espace Montluc

Awake Irish Trance
Rock irlandais

Bercés dans la musique «trad» depuis leur plus tendre enfance, les frères QUIMBERT s'associent avec Mathieu RAMAGE au bodhran et Guillaume JURKIEWICZ à la contrebasse pour revisiter la musique irlandaise en la teintant de rock puissant et de rythmiques efficaces tout en passant par la musique classique, le funk, et autres musiques actuelles, le tout pour vous mener jusqu'à la transe...



Kervegan's
Rock'n'Roll Celtique Festif

Bienvenue Demain, quatrième album du groupe nantais, propose ici 10 titres aux univers éclectiques. Entre riffs ravageurs et mélodies bretonnes ou celtiques, les textes prennent leur place et instaurent un climat convivial et sincère ! Avec ce nouvel opus, Kervegan's offre un Rock Celtic moderne, touchant un large public. Le groupe balaye d'un album, les idées reçues des sonorités bretonnantes vieillissantes. Qui a dit que le Trad n'était pas Rock ?

Tarifs : Sur place 12 € (tarif normal) et 10€ (tarif réduit) / 10 € en prévente* à la Bibliothèque municipale

Renseignements et prévente : Bibliothèque (02 40 86 97 35) ou sur www.francebillet.com et dans les points billetterie de ses distributeurs.

* le prix prévente s'applique jusqu'au 12 octobre 2018

Organisation : Mairie



Mairie de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 80 26

SAMEDI 20 OCTOBRE

BOURSE AUX PLANTES

10 h à 13 h, salle Malraux

Venez échanger bulbes, vivaces, arbustes ou graines, étiquetés et présentés proprement. Si vous n'avez rien à échanger, une modeste participation vous sera demandée.

Organisation : Association Familiale et Rurale (AFR)



DIMANCHE 21 OCTOBRE

STAGE ZUMBA PARTY

10 h 30 à 11 h 30, salle de danse Espace du Manoir

Vous avez envie d'un dimanche matin pas comme les autres ? Vous avez besoin de bouger, de vous défouler, de vous amuser ? Alors venez nous rejoindre sur la piste sur des rythmes endiablés !

Tarif : 7 € / Pré-inscription préférable par téléphone ou mail.

Organisation : l'Îlot Sport



Virginie VILLIEN
06 63 94 97 41 / zumbagi@orange.fr

SAMEDI 3 NOVEMBRE

SOIRÉE REPAS SPECTACLE

19 h, Espace Montluc

Le Comité des Fêtes vous propose de découvrir le spectacle de l'humoriste Jean Jacques DE LAUNAY autour d'un repas.

Tarif de la soirée repas et spectacle : 30 € (15 € pour les enfants) Réservation par mail.

Organisation : Comité des Fêtes



fetedesjonquilles44@yahoo.fr
06 80 70 88 38 (Philippe) / 06 16 71 84 15 (Jacqueline)

VENDREDI 9 NOVEMBRE

CITOYEN(S)OLDATS

Lectures théâtralisées

20 h 30, Espace Montluc

Paroles et lettres de Poilus théâtralisées : un témoignage littéraire et sensible du quotidien de 14-18.

Citoyen(s)oldats : c'est une traversée... Un spectacle entre mémoire, parcours sensible, projection mentale. Un spectacle pluridisciplinaire qui met en valeur les lettres de Poilus tant par le fond que par la forme : « passage de vie ordinaire, d'hommes ordinaires mais d'un courage extraordinaire ».

Gratuit - Renseignements et réservation : Bibliothèque (02 40 86 97 35) - Spectacle organisé dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre.

Organisation : Mairie



Mairie de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 80 26



Plus d'informations sur le site Internet :
www.st-etienne-montluc.net

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de décembre : vendredi 2 novembre pour une distribution du 4 au 6 décembre
- Actu de janvier : vendredi 30 novembre pour une distribution du 7 au 8 janvier



Instantanés



Trophée des sportifs
Vendredi 6 juillet



Cérémonie du Moulin Neuf
Mercredi 15 août 2018



Voyage à Mulhausen
Du 22 au 27 août 2018



Rentrée scolaire à l'école de
la Guerche
Lundi 3 septembre 2018



Rentrée scolaire à l'école
Saint Marie
Lundi 3 septembre 2018



Forum des associations
Samedi 8 septembre 2018



Balades patrimoniales
Journées Européennes du Patrimoine
15 et 16 septembre 2018

A NOTER !



PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

N'oubliez de reculer votre
montre d'une heure dans la nuit
du samedi 27 au dimanche 28
octobre.